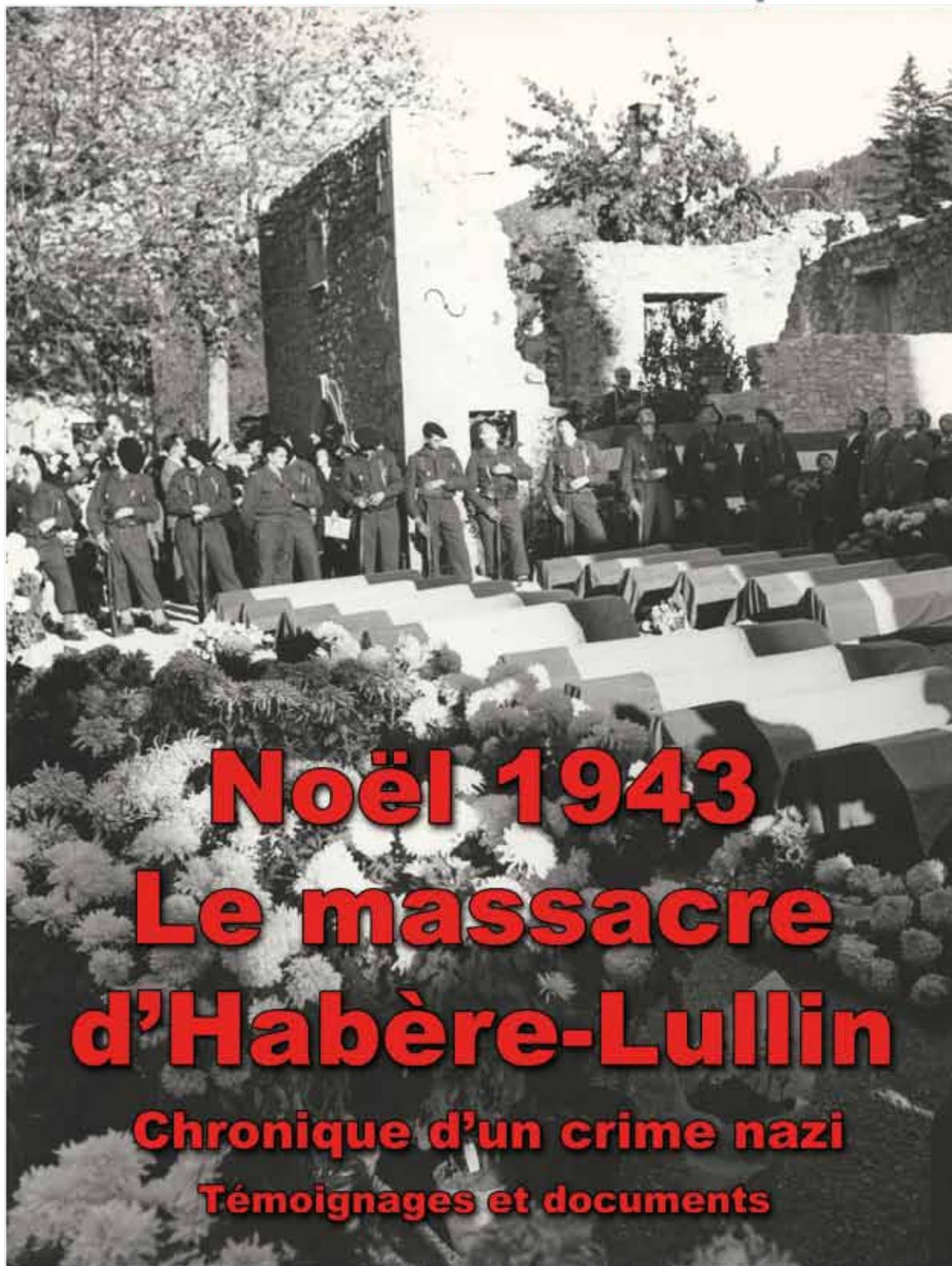


Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
Délégation Territoriale de la Haute-Savoie
Christiane Béchet-Baretta Gérard Capon



Noël 1943
Le massacre
d'Habère-Lullin

Chronique d'un crime nazi
Témoignages et documents

Editions de l'Astronome

Table des matières

<i>Ils ont dit : Non !</i> , texte de Michel Étiévent	page de garde
Avant-propos de Jacqueline Néplaz-Bouvet	4
Préface de Charles Heimberg	6
1 - Les jours heureux	8
Le village d'Habère-Lullin p.8 / La vie au village p.9 / L'école p.9 / Commerce, artisanat et agriculture p.10 / Les loisirs p.12 / Le château d'Habère-Lullin p.13 / Historique du château p.14	
2 - Noël 1943, la nuit du massacre : 25-26 décembre	16
Les 24 victimes massacrées au château p.21 / Qui étaient-ils ? p.23 / Ils ont échappé au massacre et à la déportation p.27 / Des médecins qui ont choisi la Résistance p.41	
3 - Le Pax, prison allemande au cœur d'Annemasse : 26 décembre 1943-04 janvier 1944	44
Les détenus d'Habère-Lullin p.44 / Jean Deffaugt, maire humaniste p.49 / Les femmes incarcérées au Pax p.51 / Les prisonniers libérés du Pax p.53	
4 - Les chemins de la liberté : 04 janvier 1944-septembre 1944	56
Les six détenus au Pax de moins de vingt ans p.56 / « Le bataillon Émile Millet » p.62 / « Les voyous des cités » p.68	
5 - La déportation : 4 janvier 1944-29 avril 1945	70
Les déportés d'Habère-Lullin p.70 / Les déportés de Saint-Eustache p.70 / Le camp d'internement allemand de Compiègne-Royallieu p.72 / <i>Nuit et brouillard</i> - Jean Ferrat p.76 / Buchenwald p.77 / Flossenbürg p.79 / Mülsen St Micheln p.82 / Les Kommandos de Flossenbürg p.84 / Hersbruck-Happurg p.85 / Dachau p.87 / Leitmeritz p.87 / Theresienstadt p.88 / Johanngeorgenstadt p.88 / Kommando de Johanngeorgenstadt p.90 / Les Marches de la mort et de la faim p.98 / Le retour des déportés p.103	
6 - Les chemins de la mémoire	114
31.12.1943, première inhumation p.116 / 9.11.1947, inauguration d'un monument p.116 / Stèles et plaques commémoratives p.121 / Distinctions honorifiques p.124 / Attribution des cartes de Résistants p.125 / Commémorations p.127 / Le devenir des camps p.128 / 1967, nouveau monument p.130 / 24.12.1983, 40 ^e anniversaire p.130 / 2010 : 65 ^e anniversaire de la libération des camps p.132 / 22.12.2013, 70 ^e anniversaire p.134 / Les Chemins de la mémoire p.139	
Remerciements	141
Bibliographie sélective	142
Abréviations	143
<i>Est-il nécessaire</i> , poème de Jean Rivet (extrait)	page de garde

Avant-propos

1943 : mi-septembre en Haute-Savoie, l'occupation allemande succède à l'occupation italienne. Les multiples réquisitions, les restrictions avaient peu à peu remis en cause l'adhésion profonde du milieu rural au régime de Vichy. Le durcissement de ce régime, avec la création de la Milice et l'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO), favorise le développement de la Résistance. Immédiatement la répression s'abat sur notre région dans ce dernier trimestre de l'année, augurant d'une terrible année 1944.

À Lugrin, Thonon, Évian, Amphion... dès le 15 septembre, arrestation de patriotes confinés à l'hôtel de l'Europe en attente de leur départ pour les camps de la mort¹.

En octobre, arrestation et déportation d'otages à Margencel.

À Évian, jour de la foire de la Saint André, arrestation d'Edmond Neuvecelle, compagnon de déportation de François Amoudruz à Johann-georgenstadt et durant « les Marches de la mort ». Il décède à sa libération à Theresienstadt comme Robert Desnos, le poète.

À Ambilly, arrestation de la doctoresse résistante Paulette Don Zimmet, déportée à Ravensbrück.

À Thonon, arrestation par la Feldgendarmrie d'une fillette de quinze mois et de sa maman, Mindla Baar, jeune femme juive polonaise, gazées toutes deux en arrivant à Auschwitz.

À Annemasse, au Pax, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1943, un lieutenant de la 9^e compagnie de la SS Polizei, abat à la mitrailleuse cinq Résistants dont une femme.

À Bernex, le 17 décembre, l'ennemi attaque le maquis, torture et fusille.

À Saint-Eustache le 31 décembre, rafle de 24 otages déportés dont 20 sans retour. Mais auparavant la SS Polizei avait de nouveau frappé dans le Chablais.

À Habère-Lullin, village du Chablais, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1943, la 9^e compagnie SS Polizei, conduite par un traître, cerne le château où une jeunesse insoumise fête Noël

avec comme seules armes la musique et leur joie de vivre malgré tout. La horde barbare commet ici le crime inexpiable. Elle mitraille à bout portant, enflamme le bâtiment où se consomment les corps. Suprême bestialité, les parents ne peuvent reconnaître le corps de leur enfant. Sur les huit hommes déportés, six le sont sans retour. Quant aux six jeunes de moins de vingt ans arrêtés, ils s'évadent du train qui les emmène en Allemagne. Bénéficiant en chemin d'une solidarité agissante qui les sauve, ils trouvent, dès leur retour, le courage de prendre place dans le combat libérateur. Honneur à Habère-Lullin, village martyr qui conserve toute sa dignité, certains habitants prenant tous les risques pour cacher et nourrir les rescapés, tout comme à Burdignin et d'autres villages de la vallée.

Pour le 70^e anniversaire de ce massacre notre association a présenté à la Mairie une importante exposition où se dévoilent les visages des vivants, des rescapés, des évadés et des décédés de mort violente dans le château ou de mort lente dans les camps. Le parcours de chacune et de chacun venant d'horizons différents, est évoqué grâce aux témoignages et documents des familles avec l'appui des documents d'archives et d'articles de journaux. Cette exposition qui a bénéficié de « l'homologation nationale du 70^e anniversaire » de la *Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives de la Défense* a été présentée en divers lieux du département jusqu'à Saint-Eustache en hommage aux compagnons de déportation des jeunes d'Habère-Lullin.

L'appui chaleureux reçu pour cette difficile initiative, l'impact profond suscité par sa présentation, demandaient à ce qu'elle puisse avoir un écho, une autre vie, un prolongement dans l'édition d'un livre. Ce document enrichi par de nouvelles photos, articles et témoignages, répond à notre volonté.

N'ayant pas l'autorisation de reprendre le précieux texte de Joachim Cottet revenu de

¹ Voir : Français, n'oubliez pas ! Aimé Blanc.

déportation, *Cicatrices du temps passé*, sinon son « adresse pertinente »¹ et si nécessaire à la jeunesse, il a fallu repenser sa présentation et solliciter le témoignage du témoin rescapé évadé, le Résistant Henri Jacquemard. Nous le remercions affectueusement pour ce rappel des faits si douloureux.

Cette refonte du travail du premier collectif nous la devons à la pugnacité rigoureuse de Christiane Béchet-Baretta, professeure de lettres retraitée dont la famille a été durement touchée lors du massacre, de Gérard Capon, professeur d'histoire retraité, et de Danielle Favre-Lecca, documentaliste à la DT 74, tous trois conscients de l'enjeu que représente ce travail de mémoire pour les jeunes générations.

Ce livre enrichit l'important travail réalisé par le premier collectif. Il ancre ce Noël

de sang dans « les lieux du souvenir de la Seconde Guerre Mondiale en France »², près de nous Glières, Vieugy, Pouilly-Saint Jeoire, mais aussi, Oradour-sur-Glane, Maillé, Tulle, et beaucoup d'autres.

Pour un impossible oubli.

Au moment où le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'obscurantisme le plus sauvage s'affichent, se proclament, parfois se dissimulent sous un double langage, il est nécessaire de savoir VOIR et ENTENDRE pour NE PLUS REVOIR.

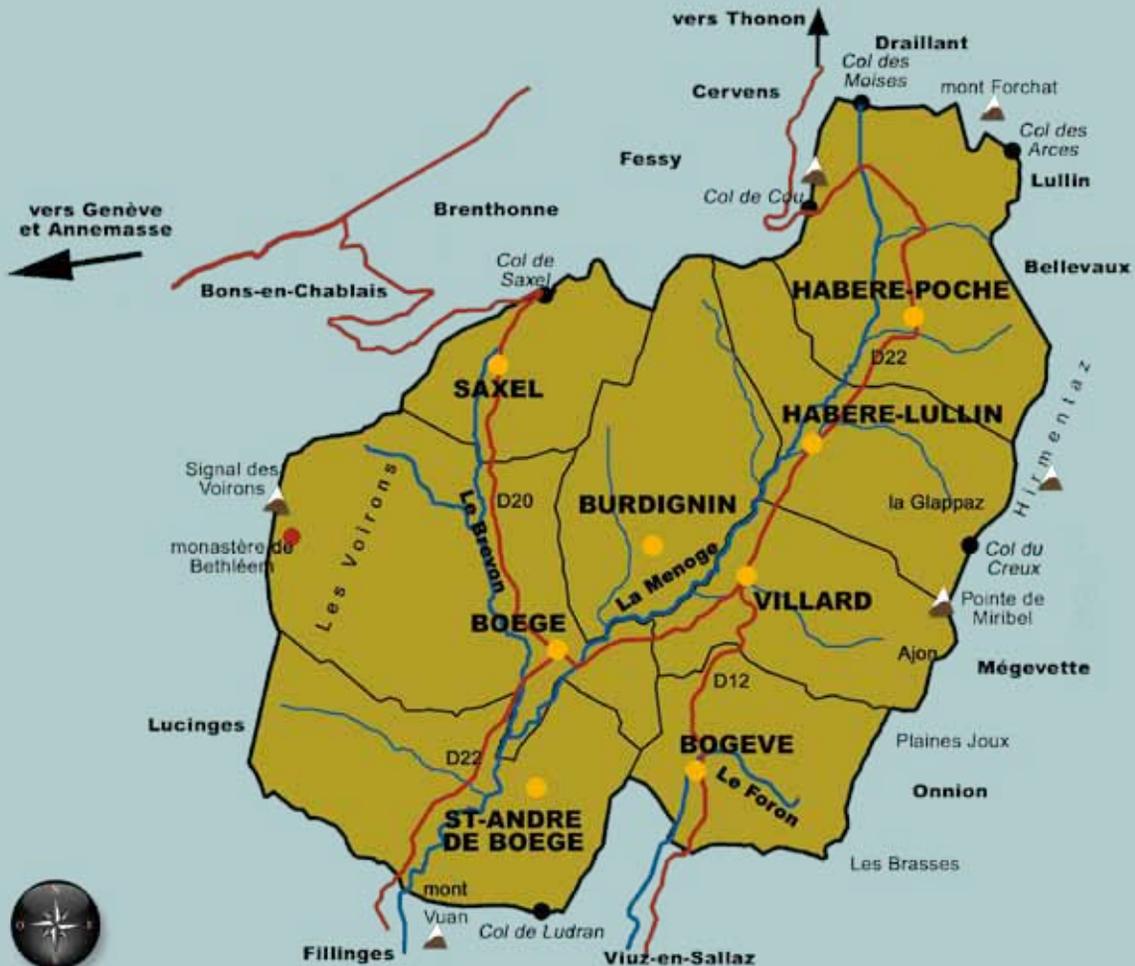
Jacqueline Néplaz-Bouvet
Présidente de l'AFMD DT 74

« Qui ne répondrait en ce monde
à la terrible obstination du crime
sinon l'obstination du témoignage. »

Albert Camus

2 Voir *Passant souviens-toi*. Serge Barcellini et Annette Wieviorka.

1 Voir page 137.



Préface

Le drame singulier d'Habère-Lullin.

Habère-Lullin, dans la Vallée Verte, est un paisible village proche de la frontière et proche de Genève. J'y suis allé parfois, en vacances, en week-end ou en promenade. L'un de mes grands-pères a fini ses jours dans un village de cette vallée. L'autre avait une résidence secondaire sur les Voirons tout proches. Or, ce n'est que plus tard, bien après avoir découvert et arpenté cette région, une fois devenu historien, que j'ai appris ce qui s'était passé fin 1943 à Habère-Lullin. Et que j'ai pu alors constater à quel point une tragédie d'une telle ampleur pouvait être ignorée près des lieux de son déroulement.

Cette initiative de la *Délégation territoriale pour la Haute-Savoie des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation* est donc particulièrement bienvenue. Elle propose une chronique fondée sur des sources et des témoignages qui constitue des traces durables d'une belle exposition qui avait été présentée dans le cadre du soixante-dixième anniversaire du massacre d'Habère-Lullin. Certes, elle mériterait d'être encore prolongée dans un récit intégrateur, d'être aussi inscrite dans l'histoire plus générale de l'Occupation et de la Résistance en Haute-Savoie. Mais cet acte de mémoire et d'histoire, de mémoire pour l'histoire, est à saluer parce qu'il contribue à faire barrage à une occultation et à un oubli qui laisseraient la voie libre à tous les brouillages possibles dans nos regards sur le passé.

Les faits du Noël sanglant d'Habère-Lullin renferment de nombreux éléments qui disent plus généralement l'histoire de cette sombre période : le télescopage entre la vie quotidienne et une violence de

guerre exacerbée ; la vie d'une jeunesse, d'une jeunesse perdue, entre la répression des loisirs -les bals interdits- et le besoin d'échapper au service du travail obligatoire en Allemagne ; la porosité des postures et des comportements entre allégeance au pouvoir dominant -occupants et miliciens- et actions d'opposition à ses abus, entre vie publique et clandestinité, etc... En outre, rendre justice à la mémoire des victimes, c'est aussi faire un travail d'histoire par lequel c'est le présent inquiet et tragique de ce passé qui est reconstitué, sans téléologie. Tous les acteurs dont il est question au fil de ces lignes avaient des espoirs et des craintes. Ils ont agi, ou pas, en pleine incertitude sur leur avenir, mais pour certains avec la ferme conviction de devoir libérer leur pays et leur vie des forces occupantes et du fascisme.

Avec la déportation d'une partie de ses victimes, ce drame est également relié, d'Habère-Lullin à Flossenbürg, à la criminalité de masse du national-socialisme et à son organisation systématique, moderne et terriblement meurtrière. Un crime contre l'humanité a été perpétré au plan local ; un autre, d'une ampleur immense, s'est organisé sur une vaste échelle, s'est concentré dans des lieux de morts qui hantent la mémoire et l'histoire du XX^e siècle. La plupart de ces jeunes déportés ne sont pas revenus. Ainsi la grande Histoire, et le plus terrible en son sein, se sont-ils invités au village, en s'ajoutant à la liste déjà longue des victimes. Comment pourrait-on alors occulter, oublier, banaliser ? Comment ne pas répondre à cet appel pour la mémoire et l'histoire que constituent la présente chronique et le travail de ses auteurs ?

Cette initiative contribue également à éclairer le poids du silence qui hante les so-

ciétés après une expérience traumatique, et le poids aussi de la culpabilité des survivants. « Souvent [...], devant la difficulté à en parler, je me demande si mon père ne se sent pas comme perpétuellement coupable de n'être pas mort ce jour-là avec ses copains. » Ces propos du fils d'un témoin indirect du drame, un jeune du village qui n'était pas sur les lieux parce qu'il n'aimait pas danser, nous montrent combien le poids de cette mémoire peut être lourd à porter. Et pourquoi l'injonction à ne pas oublier n'est pas toujours efficace, ni suffisante.

Le travail de mémoire et d'histoire peut être difficile pour les témoins ou les familles. Il est toutefois essentiel, même s'il ne préserve pas de tous les écueils possibles, pour contrer l'occultation et l'oubli, et pour souligner les dangers du relativisme. Il l'est d'autant plus que ces enjeux du souvenir se jouent dans la durée, de générations en générations, au-delà du temps des témoins directs ou indirects. D'autres conflits illustrent, comme celui de la guerre d'Espagne, avec des revendications mémorielles encore fortement présentes dans la société à l'heure où se commémorent les 80 ans de son déclenchement. En outre, ce travail ne concerne pas les seuls historiens, mais aussi toutes sortes d'acteurs de la vie associative et culturelle. C'est pourquoi la présente chronique est encore une fois à saluer.

La guerre est toujours moche. Elle l'est plus encore quand les civils en payent le prix fort et que les violences sont croisées. Parlant de la guerre de libération des années 1943-1945 en Italie, l'historien Claudio Pavone¹ distingue trois guerres dans la guerre : une guerre patriotique, une guerre civile et une guerre sociale. Le travail d'histoire implique par conséquent de questionner les faits dans toutes leurs dimensions possibles. Cependant, même

quand les violences se croisent, elles ne revêtent pas toutes la même signification, elles ne peuvent pas être mises toutes sur le même plan, surtout dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale dans lequel des valeurs fondamentales étaient en jeu. Il est dès lors primordial, pour l'intelligibilité de ce passé tragique, de pointer la singularité d'un massacre comme celui d'Habère-Lullin en décembre 1943. Il est singulier par ses modalités unilatérales, par le déchaînement de violence qui le caractérise, par l'identité des agresseurs comme de celle des victimes. Il est inscrit dans le contexte de la violence exacerbée des forces occupantes et de qui les soutenait. Car il y a bien d'abord eu une dimension antifasciste au cœur de cette tragédie, au cœur de ces souffrances, après que ces « jours heureux » eurent été brisés.

Cette chronique du drame d'Habère-Lullin, ce beau travail de mémoire et d'histoire, de mémoire pour l'histoire, n'en ouvre pas moins à des nuances possibles, à dépasser des visions réductrices. Comme le souligne justement l'historien Pierre Laborie², le travail d'histoire est à la fois « sauve-mémoire » et « trouble-mémoire ». C'est donc bien en assurant la première de ces actions que l'on rend en même temps possible la seconde selon une dialectique nous incitant à interroger davantage leur interconnexion, éclairant la complexité des faits et ce qu'ils nous disent pour aujourd'hui.

Charles Heimberg
Historien³

1 Claudio Pavone. *Une guerre civile. Essai historique sur l'éthique de la Résistance italienne*. Paris, Seuil, 2005.

2 Pierre Laborie, un historien « trouble-mémoire », par Annelise Rodrigo et Olivier Loubes, Mondes sociaux. Magazine des sciences humaines et sociales. <https://sms.hypotheses.org/1651> (vérifié le 7 octobre 2016).

3 Charles Heimberg est Professeur à l'Université de Genève, membre du Conseil scientifique de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* et rédacteur en chef adjoint de la revue *En Jeu, Histoire et Mémoires vivantes*.

I - Les jours heureux

Le village d'Habère-Lullin

L'instituteur Marie Béchet écrivait en 1899 :

« Habère-Lullin, canton de Boège, arrondissement de Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, est une petite commune de 534 habitants d'après le recensement de 1891 ; elle est à une altitude de 830 m ; sa distance d'Annecy est de 57 km, de Thonon 20 km, de Boège 5 km, d'Habère-Poche, bureau de poste, 2 km 500. Sa longitude est de 4°E, sa latitude de 46°N. Elle est située dans une fertile vallée formée par la Menoge, affluent de l'Arve, et entourée de tous côtés par des montagnes plus ou moins élevées ne dépassant pas 1 800 m excepté au Sud Ouest. Les pentes de ces montagnes sont couvertes de pâturages, productives de riches forêts de hêtres et de sapins dont les produits sont exportés pour la plus grande partie dans l'intérieur de la France. L'exploitation des bois de sapins en particulier donne lieu à un commerce très actif. »¹

HABÈRE-LULLIN. - Chez Vuargnoz - Les Macherets



Chef-lieu d'Habère-Lullin dominé par l'Église et, à sa droite, la Cure puis le Château.

© Collection J.B.

¹ *Habère-Lullin 1899, Monographie agricole.* Marie Béchet.

La vie au village

Les activités étaient restées à peu près les mêmes en 1943 mais fortement perturbées par les contraintes de l'Occupation. Chaque cultivateur devait fournir à l'occupant 400 kg de pommes de terre, les pâturages avaient été labourés et transformés en terres cultivées. Des parcelles, « les lanches », étaient délimitées par le garde-champêtre au-dessus des alpages et jusque « sous les roches » d'Hirmentaz pour fournir le foin nécessaire à l'alimentation des bêtes : on imagine la rudesse du travail. L'approvisionnement constituait un sérieux problème en raison des restrictions, en farine, café, tabac par exemple, et de nombreuses granges hébergeaient des réfractaires au STO qui vivaient le plus souvent de la générosité des villageois.

L'école

L'école comptait alors deux classes : l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Au-dessus des salles de classes se trouvaient la Mairie et les logements des deux institutrices.



Photo de classe en 1931.

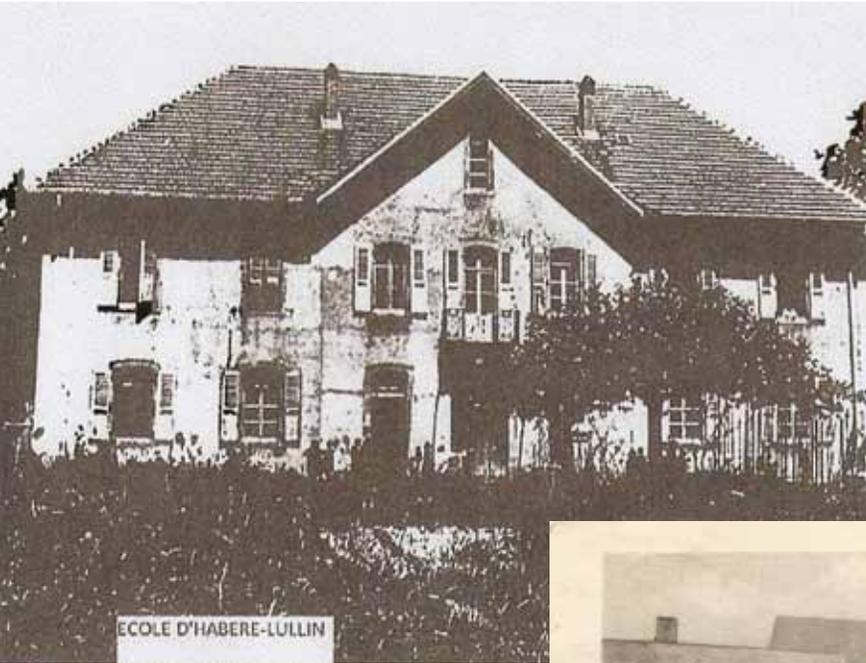
© Collection H.J.

De gauche à droite : 1^{er} rang assis : 3^e René Joseph Mamet, interné au Pax.

2^e rang assis : 1^{er} et 3^e Claudius Vuarnoz et Henri Jacquemard, internés au Pax, 5^e Edmond Duret mort au château, 6^e René Duret de La Ferme interné au Pax.

3^e rang debout : 2^e Robert Bouvet, 7^e Marcel Châtel morts au château.

5^e rang debout : 2^e Louis Sauthier, 3^e Eugène Fontaine, tous deux morts en déportation.



Ci-contre en 1928 :
les enfants du chef-lieu entre
l'épicerie-boulangerie à gauche
et la maison du cordonnier à droite.

© Collection J.B.



Commerce, artisanat et agriculture

Les commerces étaient groupés au chef-lieu, au-dessous de l'église : deux épiceries-boulangeries qui faisaient le pain une ou deux fois par semaine, une boucherie, un cordonnier qui fabriquait les chaussures et, au début de la montée, l'Hôtel de la Couronne. Une couturière et un tailleur pour homme travaillaient à domicile. Dans le hameau Chez Declarche, le fils du maréchal-ferrant était devenu mécanicien, agent Renault, et usinait dans son garage les pièces nécessaires aux réparations



En 1928, Eugène Fontaine, à l'âge de 8 ans, avec ses chèvres.

© Collection J.B.

en tous genres, sur un tour qui faisait l'admiration des hommes du village et la joie des gamins venus jouer avec les spirales métalliques accumulées au pied du tour.

L'essentiel des activités était centré sur l'exploitation des bois et l'élevage destiné à la production de beurre, de fromage et de viande. Les terres étaient réparties entre



© Photo G.C.



© Photo M&Y.L.

les anciens fermiers du comte de Sonnaz et les petits propriétaires qui se retrouvaient deux fois par jour à la fruitière : les 80 sociétaires du village attendaient la pesée du lait sur le balcon où circulaient les nouvelles du jour agrémentées de plaisanteries malicieuses et où se traitaient les affaires courantes : c'était le centre de la vie sociale d'Habère-Lullin.

Parallèlement s'était développé un artisanat de montagne. Le bois était travaillé dans deux scieries à Nancroux, des ateliers de menuiserie fabriquaient le matériel de fromagerie (moules et brassoires, poches à écrémer, louches, moules à beurre sculptés) et meubles.

L'usine des Skis Duret, alors en plein développement, employait une vingtaine d'ouvriers qui, pendant leurs congés payés, regagnaient les fermes familiales pour aider à la fenaison et aux moissons.



Remise des prix vers 1940.

© Photo J.C.

© Collection H.J.

Les loisirs

L'activité sportive la plus prisée était le concours de ski annuel : la descente partait de l'alpage de la Glappaz¹ pour arriver à la route nationale, près de la boucherie actuelle, où avait lieu la remise des prix.

De temps à autre un film était projeté dans la salle paroissiale située à côté de la cure : la toile (photo ci-contre) décorant le mur de scène est visible actuellement dans la salle de réunion de la mairie.

La route nationale, goudronnée en 1937, était jalonnée par trois cafés où l'on jouait aux cartes et où l'on dansait à l'occasion. Il y avait peu de fêtes à cette époque : la kermesse, le Bal des Pompiers et la vogue qui se tenait le premier dimanche après la Saint Pierre.

Pourtant on aimait danser, à Habère-Lullin, au son de l'accordéon et de l'harmonica. Les trois cafés, « Chez la Fonsine » (Café du Commerce), « Chez Pilet » (Aux Touristes) et « Chez Jean Musette » (Café National), organisaient leur bal de la vogue : « On dansait jusqu'à minuit, et le lendemain matin on commençait la fenaison. On arrachait les premières pommes de terre pour en faire une fricassée », raconte Jeanine. Mais l'interdiction des bals depuis le début de l'Occupation avait modifié les habitudes et les jeunes de la vallée qui travaillaient dur toute la semaine se retrouvaient clandestinement pour danser ; Henri s'en souvient : « On allait danser le soir dans les fermes, dans les chalets d'alpage de la Glappaz et, par Le Creux¹ jusqu'à Mégevette¹. Le dimanche avant Noël, on avait dansé au café « Chez la Fonsine ».

Le bal de Noël 1943, organisé par des réfractaires au STO, aurait lieu au Château où ils étaient logés, dans la nuit du 25 au 26 décembre.



Le Café National « Chez Jean Musette », à gauche.



Le Café Aux Touristes « Chez Pilet ».

¹ Voir carte page 5.

Le château d'Habère-Lullin

Depuis le XV^e siècle le château d'Habère-Lullin, propriété de la famille Gerbais de Sonnaz, dominait le chef-lieu, à proximité de l'église. En 1924, une partie des terres est vendue par le comte de Sonnaz, et peu avant la guerre la scierie Bourgeois de Thonon achète le château et les forêts du domaine. En 1943 le château est occupé par des réfractaires au STO, employés comme bûcherons.



© Collection J.B.

Les témoignages de ce chapitre sont de Jeanine Mouthon (19 ans en 1943) et Henri Jacquemard (18 ans en 1943). Ils ont été recueillis à Habère-Lullin durant l'été 2014.

2 - Noël 1943, la nuit du massacre : 25 - 26 décembre

De jeunes réfractaires au STO, employés comme bûcherons par la scierie Bourgeois de Thonon-les-Bains et logés au château d'Habère-Lullin, décident d'organiser un bal dans la nuit du

« Les Allemands et Vichy avaient interdit les bals. Les jeunes n'avaient jamais accepté cette véritable punition collective, et les bals clandestins étaient devenus une pratique courante. La jeunesse se réunissait dans des fermes des hameaux écartés et, en retrouvant un peu de détente et de joie, manifestait aussi sa révolte en bravant l'interdiction ».

Constant Paisant
in *Combattant des Glières* p.49.

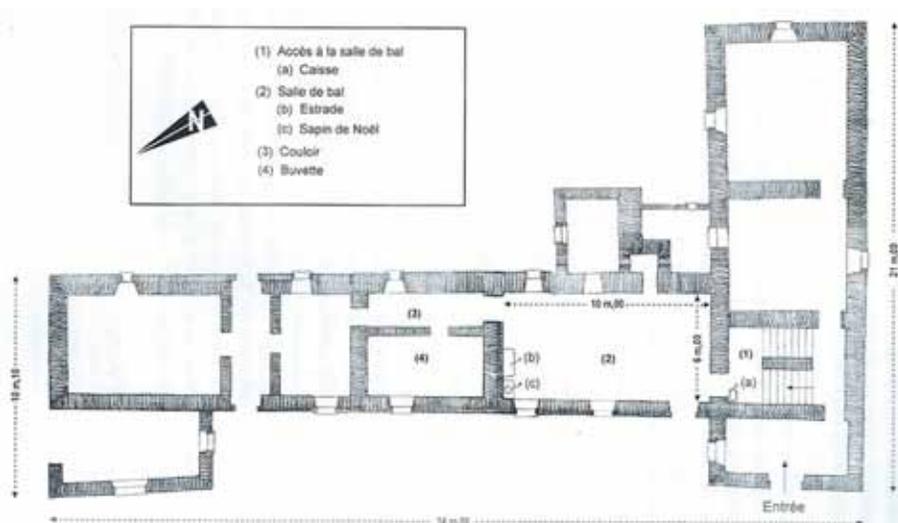
Constant Paisant évoque ensuite le bal organisé par de jeunes résistants FTP (Francs-tireurs et Partisans) le 24 décembre 1943 à Cornier sous protection armée, « le grand bal de la Résistance ».

25 au 26 décembre 1943, en dépit de l'interdiction en vigueur, pour recueillir des fonds leur permettant de subvenir à leurs besoins. À la fin du bal de nombreux danseurs des environs étaient déjà partis et les autres s'apprêtaient à quitter le château lorsque surgit une troupe de soldats allemands.

Henri Jacquemard avait dix-huit ans en 1943. Soixante-dix ans plus tard il n'a rien oublié de cette nuit d'horreur :

« Je suis né à Habère-Lullin le 12 septembre 1925, j'habite à Ville-la-Grand et je suis le dernier rescapé du château d'Habère-Lullin.

Le soir de Noël, j'avais joué aux cartes dans un bistrot et à la fermeture, plutôt que de rentrer chez moi, je dis :



Plan du 1^{er} étage du château. Le couloir est celui où les victimes ont été mitraillées. La buvette est la pièce dont la porte-fenêtre avec balcon était l'unique issue possible à l'arrivée des soldats allemands.

« On va aller boire une ou deux tournées au château avec les copains » (je les connaissais pratiquement tous). On est arrivés vers onze heures et demie jusqu'à la buvette, on n'a même pas eu le temps de boire un verre : les Allemands arrivaient sur nos talons. Alors a commencé le drame.

Certains ont voulu se sauver en sautant

par les fenêtres : le premier a réussi, les deux autres qui ont sauté après lui ont été tués au vol en sautant du balcon et le troisième est retombé en arrière : c'était Joseph Peillex, blessé au sommet de la tête. Et moi, j'étais derrière lui, j'allais sauter après lui. Alors le fusil mitrailleur a continué à tirer, le lustre qui éclairait la pièce est tombé sur la table, plus de lumière. Tout le monde s'est caché sous cette table et un Allemand est arrivé avec une mi-

traillette en tirant. On nous a tous regroupés dans la salle de bal, une grande salle à côté. Là ils ont séparé les hommes et les femmes : les femmes, ils les ont fait descendre au sous-sol. Et l'interrogatoire a commencé. Un par un on passait devant le capitaine allemand¹ et il nous demandait :

- Qui est le chef ? Où sont les armes ?

Il y avait eu un parachutage juste avant et ils pensaient que les armes étaient au château. Comme peu de personnes étaient au courant, et moi pas plus que les autres, on ne pouvait que dire :

- Il n'y a pas de chef ! On ne connaît pas de chef ! Il n'y a pas d'armes !

- Eh bien, vous serez tous fusillés !

On a pensé qu'il avait dit ça pour nous faire peur mais malheureusement ça a commencé.

Le premier à qui ils ont mis la main dessus, c'était Robert Bouvet. Il passe devant l'officier, on l'interroge :

- Tu ne veux pas dire où sont les armes ? Tu ne veux pas dire où est le chef ?

- Je ne sais pas...

- Eh bien, allez, au couloir !

Ils le poussent dans le couloir et là, une rafale de mitraillette : Robert est tombé. On l'a entendu tomber, on ne l'a pas vu mais on l'a entendu tomber, et on a dit :

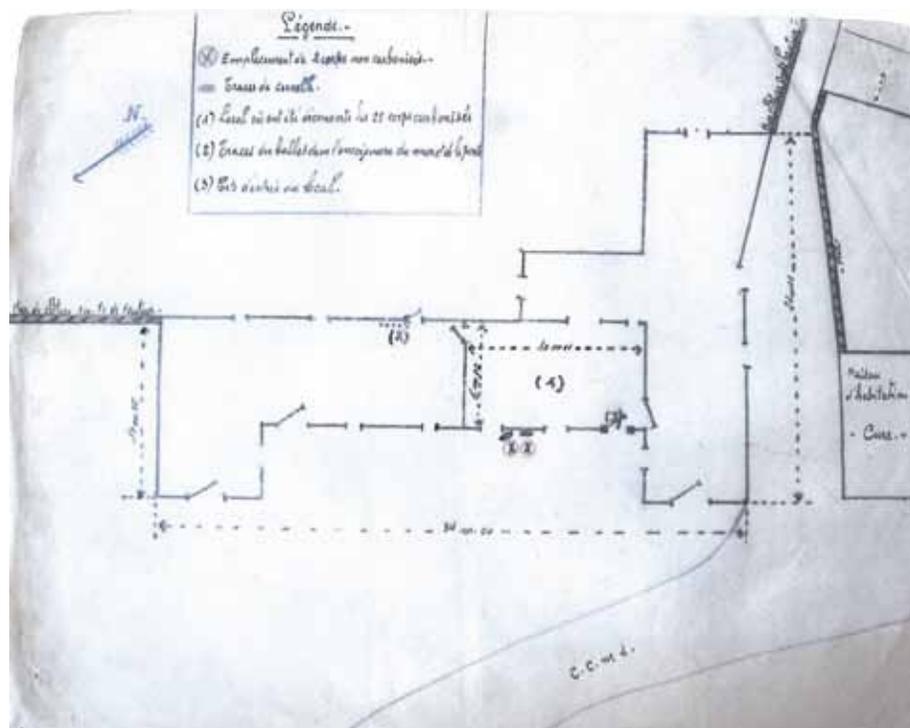
- Peut-être qu'ils en tuent un pour faire peur aux autres et que les autres vont parler.

Malheureusement ça a continué : vingt et un sont tombés². Alors pourquoi ils ont arrêté, on ne le sait pas. Ensuite ils ont fait traîner les corps dans la salle de bal, tous alignés, et après ils y ont mis le feu.

Les autres, on a tous été emmenés à Annemasse et au bout de huit jours les plus de vingt ans sont partis directement pour l'Allemagne, dans des wagons à bestiaux, par Compiègne.

Nous, les plus jeunes, on est partis pour le STO, en passant par Annecy, en direction de l'Allemagne. »

Témoignage enregistré pour l'AFMD à Habère-Lullin le 25 janvier 2013.



Plan du rez-de-chaussée du château, établi par la gendarmerie de Boège dans son rapport du 28 décembre 1943.

© Collection H.J.

1 Capitaine Lottmann. Voir p.44 et document p.115.

2 Les autres sont exécutés à l'extérieur du Château.

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de :



Ministère de la Défense, Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives.

L'exposition réalisée par l'AFMD DT 74 a reçu

l'Homologation nationale du 70^e Anniversaire

www.le70e.fr

www.cheminsdememoire.gouv.fr

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr



Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



**Fondation
pour la Mémoire de la Déportation.**



**Amis de la Fondation
pour la Mémoire de la Déportation.**

© Éditions de l'Astronome 2016
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
strictement réservés pour tous pays.

www.editions-astronome.com

ISBN 978-2-916147-97-0
ISSN 1776-5862
Dépôt légal décembre 2016

Achévé d'imprimer en décembre 2016
en U.E. par Printcorp
22000 Saint Brieuc (F)

pour le compte des
Éditions de l'Astronome
74200 Thonon les Bains (F)
www.editions-astronome.com